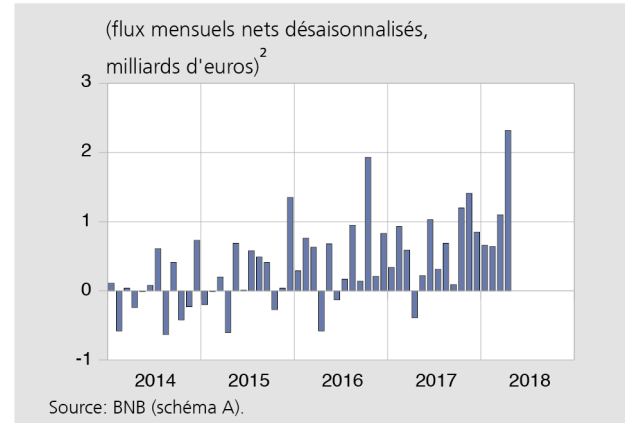
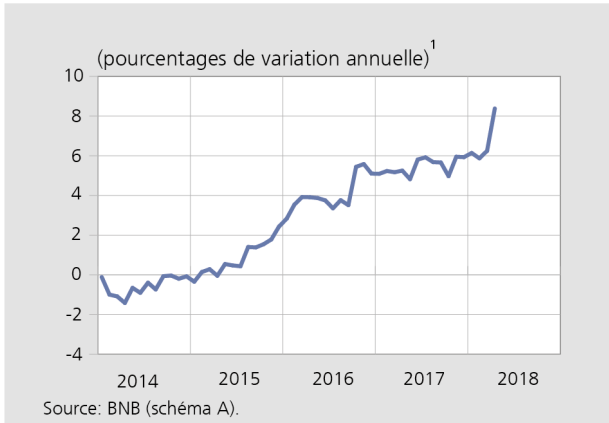


Liens: [observatoire du crédit](#)

Avril 2018

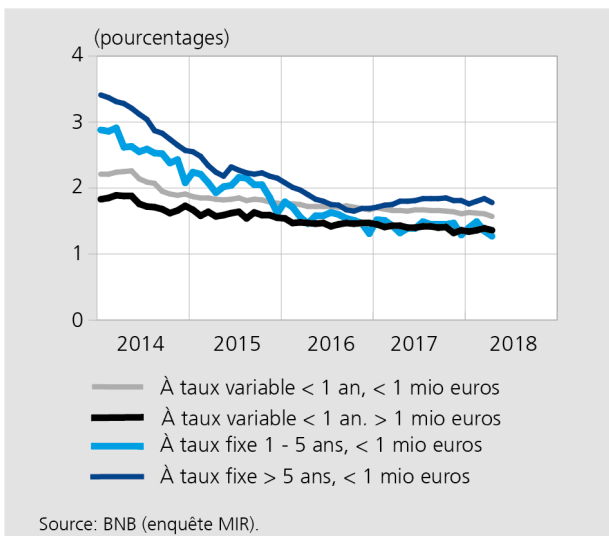
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



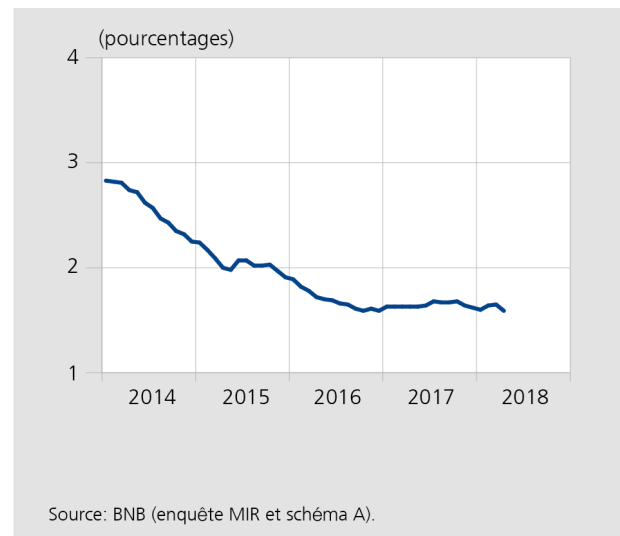
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a cru en avril, ressortant à 8,4 %, contre 6,3 % en mars. Cette hausse inclut notamment l'octroi d'un important prêt à une entreprise non financière, ainsi que le financement des versements anticipés à l'impôt, qui sont en nette augmentation en raison d'un changement législatif. Le renforcement du taux de croissance s'est manifesté dans toutes les catégories de maturité. Le taux de variation annuelle des crédits à moins d'un an s'est établi à 8,7 % (contre 6,0 % en mars). Celui des prêts compris entre un et cinq ans a bondi à 11,9 % (contre 7,9 %) et celui des crédits à plus de cinq ans est passé à 7,4 % (contre 6,0 %). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en avril a été supérieur de 2,3 milliards d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a diminué en avril, chutant de 6 points de base, pour pointer à 1,59 %. Le taux des crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) s'est également tassé de 6 points de base, pour retomber à 1,78 %. Celui des prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a perdu 8 points de base, pour revenir à 1,27 %. Enfin, les taux des crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) ont baissé de 4 ou de 3 points de base, selon que leur montant était inférieur ou supérieur à un million d'euros, pour se fixer, respectivement, à 1,57 et à 1,36 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.